

DOSSIER DE PRESSE

Assemblée
Plénière
10/02/2023

Contact presse :

Mélanie Hurteau

05 44 30 23 26

mheurteau@creuse.fr

www.creuse.fr



la CREUSE
le Département

L'ESPRIT
CREUSE



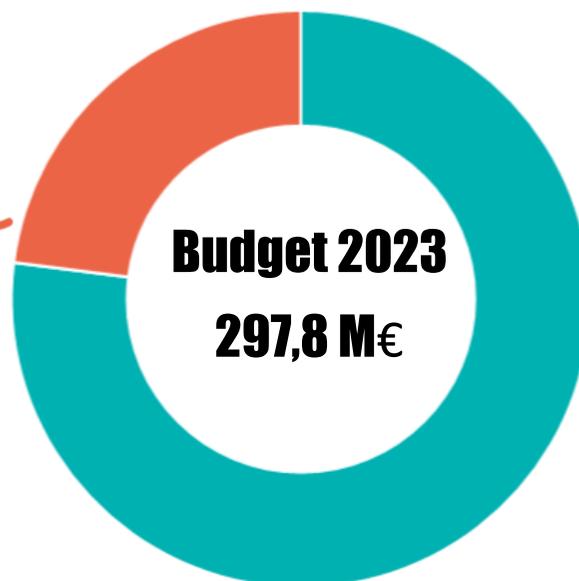
1. Budget 2023 :

Investissement

68 419 488 €

Fonctionnement

229 363 128 €



Gestion financière

Dette, écritures comptables dont amortissements et provisions, reprise de l'excédent cumulé

82,6 M€

F. 44,1 M€

I. 38,5 M€

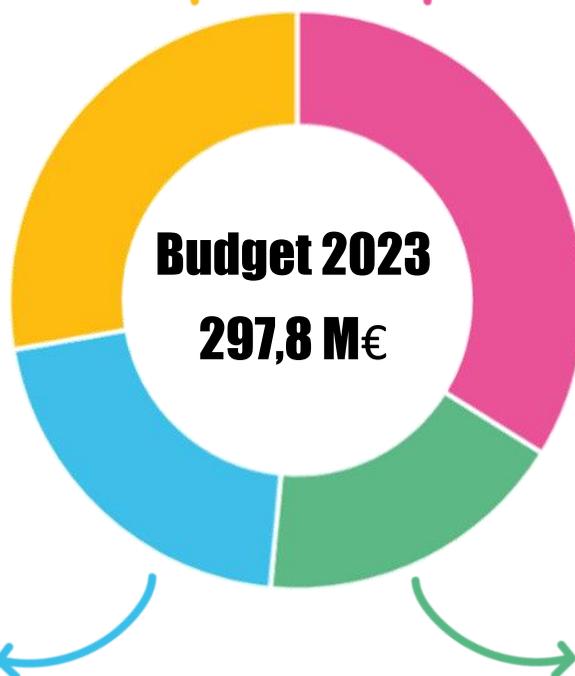
Solidarités Humaines

Enfance et famille, personnes âgées, personnes en situation de handicap, insertion

100,8 M€

F. 100 M€

I. 0,8 M€



Moyens d'administration

Ressources humaines, informatique, bâtiments, énergie, carburants, assurances

61,8 M€

F. 57,3 M€

I. 4,5 M€

Développement et aménagement du territoire

Voirie, aides aux communes et associations, éducation, sécurité, environnement, sport, culture et attractivité

52,5 M€

F. 27,9 M€

I. 24,6 M€

Un budget ambitieux malgré le contexte

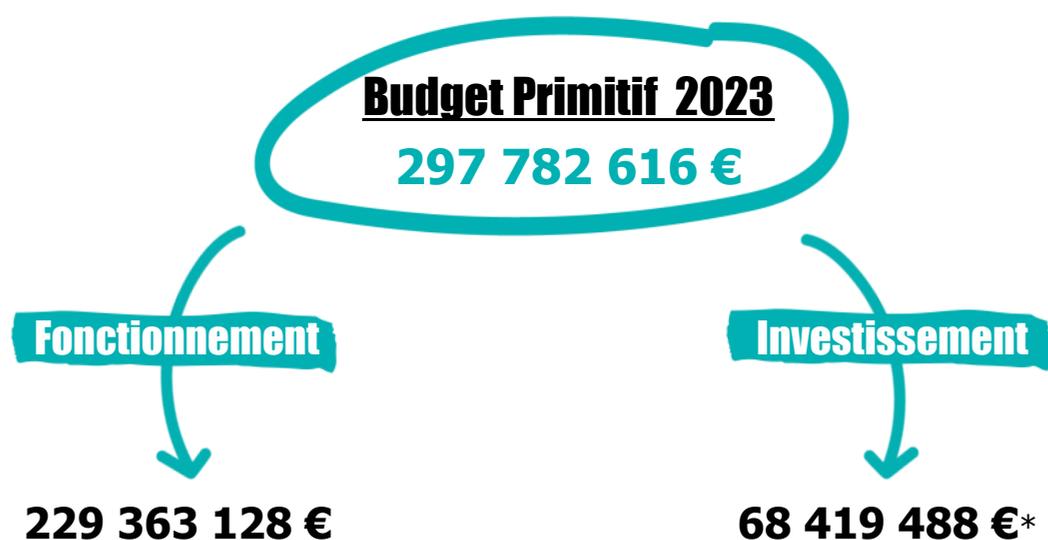
- Des échanges internationaux perturbés
- La guerre en Ukraine
- La crise énergétique, la flambée des prix et une inflation galopante

Et pour notre collectivité, en 2023 :

- Une augmentation contrainte et préoccupante des dépenses de fonctionnement de près de 6,5 M€ :
 - Revalorisations salariales Fonction Publique et mesures dans le médico-social et l'aide à domicile
 - Revalorisation du RSA
 - Nouvelles prestations compensation du handicap
 - Augmentation du prix de l'énergie, des carburants, de l'alimentation et des matières premières

7 années de gestion rigoureuse assorties d'une volonté de désendettement permettent de bâtir un budget 2023 à la fois résilient et ambitieux.

En ce sens, le Conseil départemental mettra tout en œuvre pour faire face aux dépenses supplémentaires, au regard de ses missions de solidarité humaine, tout en menant une politique d'investissements fondée sur les transitions énergétiques et écologiques, la cohésion territoriale et l'attractivité du territoire.



* dont 11,5 M€ de remboursement de capital d'emprunt et 29,6 M€ de dépenses réelles d'investissement

Un Département au cœur des solidarités



ACTION SOCIALE = 100 835 017 € (hs dépenses de personnel)

Dont **100 040 017 €** de dépenses de fonctionnement,

Soit près de **53% des dépenses réelles de fonctionnement de la collectivité**

Des dépenses en augmentation de plus de 2 M€ par rapport à 2022

→ **Protection de l'enfance** (accueils, aide sociale à l'enfance) = **11 712 000 €**

→ **Personnes âgées dépendantes** = **41 582 400 €**

APA à domicile (24,5 M€) et APA en EHPAD (11,4 M€) = 35 976 000 €

Frais hébergement en EHPAD (aide sociale) et famille d'accueil et aides au logement = 5 279 400 €

Equipements domotiques pour maintien à domicile et autres = 327 000 €

→ **Personnes en situation de handicap** (PCH, aide sociale, MDPH) = **25 587 982 €**

→ **RSA** = **18 712 420 €**

Allocations = 16 800 000 €

Plan départemental d'insertion = 1 912 420 €

ACTION TERRITORIALE = 4 454 692 €

Contrats de territoires (soutien aux communes et EPCI) = 1 235 600 €

Patrimoine (actions de mise en valeur et soutien) = 406 742 €

Eau et assainissement (soutien aux collectivités) = 2 812 350 €

Soit **+105%** par rapport à 2022

Un Département à vivre



**Pompiers, agriculture, culture, sport, tourisme =
14 787 024 €**

dont

- **Service départemental d'incendie et de secours** = 7 340 000 €, soit **+140 000 €** /2022
- **Agriculture** (Chambre d'Agri., Groupement Déf. Sanitaire, CUMA, LDA, Plan Vêto, Salon de l'agriculture) = 1 135 260 €
- **Culture** (Cité tapisserie, Conservatoire musique, Vallée des Peintres, structures d'animation culturelle et soutiens aux associations,...) = 3 379 100 €
- **Lecture Publique** = 347 441 €
- **Archives départementales** = 115 000 €
- **Sports** (soutien au monde sportif, dispositifs collégiens, entretien chemins de randonnée, mise aux normes installations sportives,...) = 571 992 €
- **Tourisme** = 1 135 002 €
Dont Creuse Tourisme = 0,850 M€
Et Lac de Vassivière = 0,265 M€

Un Département tourné vers l'avenir



Routes, collèges, numérique, attractivité =
33 284 594 €

dont

→ **Routes départementales = 15 506 710 €**

Programme de travaux = 9 M€

Entretien, viabilité hivernale, entretien haies et bords de routes = 6,5 M€



**Projection aménagement carrefour
du Pré Cantrez à Aubusson**
coût estimé des travaux = 1 200 000 €

→ **Collèges = 11 798 684 €**

dont

Travaux = 4 210 000 €

Equipements mobiliers et informatiques = 1 238 707 €

Dotations de fonctionnement = 1 568 097 €

Bourses à la restauration = 140 000 €

Soutien aux pratiques sportives et culturelles = 367 114 €

Transports des collégiens = 4 M€

→ **Aides à la restauration des écoliers = 93 000 €**

→ **Enseignement supérieur** (pôle universitaire de Guéret, LEGTA d'Ahun, Bourses étudiants à l'étranger) = 167 651 €

→ **Plan Santé = 326 500 €**

→ **Numérique** (déploiement fibre THD, téléphonie mobile,...) = 2 151 000 €

Un Département performant



Fonctionnement de la collectivité = 61 839 520 €

dont

- **Entretien et travaux bâtiments départementaux** = 2 227 000 €
- **Informatique** (matériels, logiciels, cybersécurité) = 3 574 491 €
- **Moyens généraux** (énergie, assurances, véhicules et carburants,...) = 2 919 629 €
- **Ressources humaines** = 52 880 250 €

Finances (fiscalité, remboursement dette,...) = 82 581 768 €

2. Solidarité / logement



Aide exceptionnelle à la rénovation énergétique de l'habitat privé

Votée en décembre 2020, l'aide aux travaux dite « rénovation énergétique de l'habitat privé » est reconduite cette année par le Conseil départemental. Ce soutien pour les propriétaires privés occupants aux revenus très modestes, dans l'amélioration de leur logement, peut aller jusqu'à 5 000 € par dossier.

Pensée pour être complémentaire aux dispositifs de l'ANAH, des intercommunalités et des autres organismes financeurs de droit commun, cette aide a démontré son utilité ces derniers mois. En effet, en 2022, ce sont plus de 104 000 € de subventions départementales attribuées, 23 foyers bénéficiaires et plus de 645 000 € de travaux réalisés sur l'année au bénéfice, non seulement des propriétaires de ces logements, mais également des entreprises du bâtiment et d'artisans, creusois pour la plupart.

En cette période d'inflation, le Conseil départemental fait ainsi le choix de poursuivre son engagement pour la rénovation des logements et le soutien à l'économie locale en contribuant à diminuer le reste à charge des propriétaires les plus modestes grâce à cette aide aux travaux.

3. Eau/environnement



Contrats de projet : assistance technique en assainissement et eau potable

Le Conseil départemental portera 2 postes de chargés de projets, avec l'appui de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, afin d'apporter un soutien technique et financier renforcé aux collectivités (communes, syndicats,...) engagées dans l'enjeu de la protection de la ressource en eau. Un premier poste d'« assistance technique en assainissement » aura pour mission de recueillir des données sur l'ensemble du département, dans le domaine de l'assainissement collectif, de proposer une assistance technique et d'animer les projets identifiés comme prioritaires par le Département et l'Agence de l'eau.

Le second chargé de projets sera, quant à lui, recruté sur un poste d'« assistance technique pour l'alimentation en eau potable (AEP) » afin d'animer et de mettre en œuvre les nombreuses actions identifiées dans le schéma départemental d'alimentation en eau potable. Il accompagnera également, les collectivités, pour faciliter le transfert de compétences AEP et assainissement aux communes et aux EPCI tel que prévu, à partir du 1er janvier 2026, par la loi NOTRe.

En Creuse, répondre aux problématiques d'accès à l'eau potable en qualité et en quantité suffisante dans tous ses usages est crucial pour les années à venir. Le Conseil départemental est et restera pleinement engagé aux côtés des collectivités qui ont à faire face à ce défi.

4. Santé/vie étudiante



Promotion du Plan Santé « Dites...23 ! »

Dès 2020, le Département de la Creuse s'est mobilisé, à travers son Plan Santé « Dites...23 ! » dans l'objectif attirer des professionnels de santé.

Entre autres mesures, sont proposés aux étudiants en santé, des bourses d'études et un « accompagnement clé en main » afin de favoriser leur immersion sur le territoire à l'occasion de stages auprès de nos professionnels de santé.

Le Département continuera à participer à des salons dédiés à ces étudiants, en Limousin et en Auvergne notamment (Forum Santé Territoires, Congrès Orthophonie ou encore Journées Universitaires de Médecine Générale d'Auvergne), afin de mieux faire connaître les offres et les possibilités d'installation en Creuse.

En 2022, 32 personnes ont été accompagnées dans le cadre du Plan Santé « Dites...23 ! », un chiffre en évolution, grâce aux présences sur les salons.

41.58 M€

AIDER LES PERSONNES ÂGÉES

- > APA DOMICILE* = 24.8 M€
- > AIDE SOCIALE = 5.38 M€
- > APA ETABLISSEMENT = 11.4 M€

*DONT 0.30 M€ DÉPLOIEMENT DES PACKS DOMOTIQUES



0.55 M€

FACILITER LE LOGEMENT POUR LE FONDS DE SOLIDARITÉ AU LOGEMENT (FSL)



25.58 M€

AGIR POUR LE HANDICAP

- > PRESTATIONS, AIDES ET PRISE EN CHARGE JEUNES ADULTES = 20.58 M€

MAINTIEN À DOMICILE OU AIDES AU PLACEMENT (FAMILLE D'ACCUEIL OU ETABLISSEMENT)

- > ALLOCATIONS = 5 M€
- > PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP ET ALLOCATION COMPENSATION TIERCE PERSONNE (ADULTE ET ENFANTS DE MOINS DE 20 ANS)



2.1 M€

CONNECTER LE TERRITOIRE

NUMERIQUE ET TELEPHONE



11.79 M€

EQUIPER LES COLLÈGES

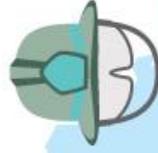
- > EQUIPEMENT, FONCTIONNEMENT, TRAVAUX DANS LES COLLÈGES = 10.56 M€
- > NUMERIQUE = 0.48 M€
- > INVESTISSEMENT POUR INFORMATISATION 10€/COLLÉGIEN
- > ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR = 0.16 M€
- > DISPOSITIFS PÉRI-ÉDUCATIFS = 0.38 M€
- > SPORT AU COLLÈGE = 0.21 M€



BUDGET 2023
297.8 M€

7.3 M€

SOUTENIR LES POMPIERS



18.7 M€

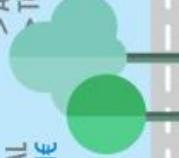
ACCOMPAGNER LE RETOUR À L'EMPLOI

- > ALLOCATIONS RSA = 16.8 M€
- > PLAN DÉPARTEMENTAL D'INSERTION = 1.9 M€

3.43 M€

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- > CONTRATS BOOSTER = 0.75 M€
- > CONTRATS BOOST'COMM'UNE = 0.48 M€
- > AGRICULTURE = 1.1 M€
- > TOURISME = 1.1 M€



4.19 M€

ANIMER LE TERRITOIRE

- > CONSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL = 1.77 M€
- > CITÉ DE LA TAPISSERIE = 1.06 M€
- > VALLÉE DES PEINTRES = 0.02 M€
- > AIDES AUX STRUCTURES SPORTIVES ET AUX SPORTIFS DE BON NIVEAU = 0.39 M€
- > RESTAURATION DES ÉDIFICES, PATRIMOINE = 0.4 M€
- > SUBVENTIONS DIVERSES 0.55 M€



15.5 M€

SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS

- > TRAVAUX ROUTIERS = 9 M€
- > ENTRETIEN, VIABILITÉ HIVERNALE, FAUCHAGE = 6.5 M€



L'ESPRIT
CREUSE